



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

RÉUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

29 NOVEMBRE 2015

PROCÈS VERBAL

Présents : Guillaume Decreton – Erwan Guillou – Romuald Delavergne - François Daniel – Jacques Harbonn – François Cotard – Benoit Van Es

1. But de la « réunion »

Valider le carton jaune donné à Ayoub MARHFOUR lors de la 1^{ère} journée du Championnat des Jeunes.

2. Rappel des faits

Lors de la J1 du Championnat des jeunes, le joueur Ayoub MARHFOUR donne un coup de pied dans la table. Le JA de l'épreuve, nommé par la Commission Sportive, lui donne un carton jaune. La feuille de rencontre est bien signée par les deux capitaines. Les faits ne sont pas mentionnés sur le dos de la feuille de rencontre mais sur un morceau de papier à part.

3. La discussion

Tout le monde est d'accord pour déclarer que le carton est mérité. Concernant le « vice de forme », il est noté que la feuille de rencontre ne comporte pas de cases spécifiques pour les sanctions, réclamation et rapport de Juge-Arbitre. Le Juge-arbitre a donc fait au mieux de ce qu'il pouvait pour rester dans le cadre du règlement.

4. La décision de la Commission

La Commission Sportive Départementale entérine le Carton Jaune donné à Ayoub MARHFOUR.

Elle propose aussi qu'une notice soit envoyée aux Juge-Arbitres parisiens pour rappeler la procédure nécessaire pour qu'un Carton Jaune ou Rouge soit valide.

Procès Verbal établi le 29 novembre 2015 par
François Daniel
Président de la Commission Sportive Départementale du
Comité de Paris de Tennis de Table